

CONSEIL DU QUARTIER

Goise-Champommier-Champclairot

Du jeudi 25 mars 2010

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente Éluë), Franck MICHEL, Adjoint au Maire, Jacques TAPIN, Adjoint au Maire, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Marie-Cécile BALOGE, Michel BARRE, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Stéphanie GILA, Marie-Paule MILLASSEAU, Valérie POINT, Claude RAYMOND, Stéphane RAYNEAU, Pascale RIVAUD, Jean-Claude SIGOIGNE, Pierre VALENTIE, Roselyne VILLEMUR, Michèle VALIN.

Excusés : Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale, Marc BILLARD, Joël CHATE, Claude DUCORNETZ, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Magali HAUTENAUVE, Odile HILLERET-MENARD, Thierry HOSPITAL, Régis MOINARD, Bernard PENICAUD, David PICARD, Marie-Françoise PRONOST, Laurent SARRAUD, Claudette SIMONNET, Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué, Christine UBERTI.

Absents : Sylvie BAULT, Monique BALIROS-PAIN, Dominique CLOUZEAU, Erwan DOITTEAU, Dominique FORT, Eric FOUCAUD, Estelle LACAYRELLE, Viviane PIQUEREAU, Thierry SEGURET, Josiane THIELL-DABBERT, Francis VACKER, Thierry WELTER.

Invités : Mathieu JACQUEMIN, animateur culturel du Lycée Professionnel Gaston Barré et Nicolas LEROY, animateur au CSC Champclairot-Champommier.

Agents municipaux : Pascal LACROIX, Directeur du Projet prévention des risques majeurs et sanitaires, Sophie VAUCELLE, Mairie de quartier de Goise-Champommier-Champclairot, Bénédicte GABRIEL, Direction Vie participative.

Public : 2 personnes.

Annick DEFAYE accueille les conseillers et remercie les personnes invitées de leur présence : Nicole GRAVAT, Adjointe au maire en charge de l'environnement, Pascal LACROIX, Directeur du Projet prévention des risques majeurs et sanitaires, Mathieu JACQUEMIN, animateur culturel du Lycée Professionnel Gaston Barré et Nicolas LEROY, animateur au CSC Champclairot-Champommier.

Marylène FOURNIER rappelle l'ordre du jour :

1/ Point d'information sur le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) SIGAP-Ouest

2/ Point sur les projets des groupes de travail :

1/ Vivre ensemble

2/ Vie quotidienne

3/ Zone de Champommier

4/ Aire de jeux de Massujat

5/ Ecologie urbaine : les projets TECIVERDI

3/ Informations diverses d'actualité

1/ Point d'information sur le PPRT SIGAP-Ouest

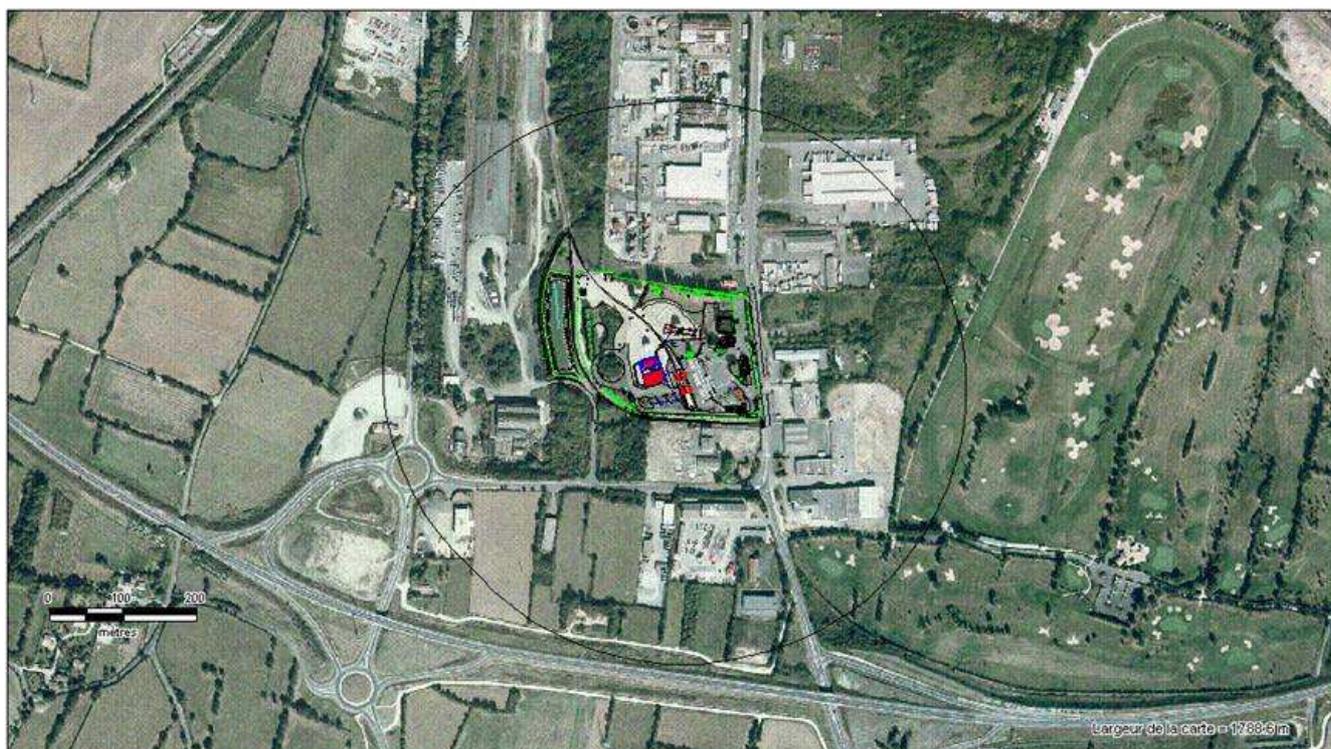
Pascal LACROIX, Directeur du Projet prévention des risques majeurs et sanitaires, intervient auprès des conseillers de quartier de Goise-Champommier-Champclairot (et assurera la même intervention auprès du Conseil de quartier de Saint-Florent prochainement) pour les informer sur l'état d'avancement du plan de prévention des risques technologiques mis en place autour de l'entreprise SIGAP-Ouest.

L'entreprise SIGAP-Ouest, installée sur le territoire de l'ancienne commune de Saint-Florent depuis le début des années 60, assure la réception et la distribution de GPL (Gaz de pétrole liquéfié). Son site de stockage s'étend sur 1 100m³, soit 22 000 tonnes de propane. SIGAP-Ouest est le premier site français dont le réservoir GPL a été mis « sous talus ». A l'origine, la zone industrielle de Saint-Florent était implantée au Sud de la commune. Aujourd'hui, avec l'étalement urbain, cette zone industrielle se situe sur le territoire de la ville de Niort.

Dans le périmètre de protection de 400m situé autour de l'entreprise (voir plan ci-dessous), il existe très peu de riverains : on dénombre une quinzaine de personnes résidentes, s'il s'agit



PPRT de Niort (SIGAP OUEST)
Périmètre d'étude



Sources:

SIGALEA

Rédaction/Édition: DRIRE Poitou Charentes - Xavier Viamonte - 16/09/2008 - MAPINFO@V 9 - SIGALEA@V 3.0.0 - ©NERIS 2008

notamment des gardiens des entreprises. Il est toutefois important de préciser que plusieurs entreprises sont implantées dans la zone industrielle de St-Florent et représentent un bassin d'emploi de près de 500 personnes.

Le PPRT est un outil réglementaire rendu obligatoire par le code de l'environnement pour les installations classées soumises à autorisation avec servitude d'utilité publique. Le PPRT permet de définir une stratégie de maîtrise des risques sur les territoires accueillant de telles installations. Afin de protéger les personnes, l'objectif du PPRT est d'une part de résoudre les éventuelles situations difficiles en matière d'urbanisme héritées du passé et d'autre part de mieux encadrer l'urbanisation future autour des établissements classés Seveso à haut risque.

Le PPRT est une procédure administrative conduite sur 18 mois par le Préfet qui associe les élus, la population, les associations locales et toutes personnes des territoires concernés.

Préalablement à la prescription d'un PPRT pour l'installation Seveso SIGAP-Ouest établie sur le territoire de la commune, le Conseil municipal a été appelé à émettre un avis sur les modalités de la concertation qui sont fixées par l'arrêté préfectoral de prescription du PPRT (avis favorable émis par le Conseil municipal le 19 janvier 2009).

Aujourd'hui, Les services de l'Etat ont entamé la phase de discussion avant enquête publique, qui a été mis en place pour l'élaboration des PPRT depuis l'incident de l'usine AZF à Toulouse, en 2001. La concertation se décline en 3 points :

- mise à disposition du public à l'hôtel de ville, dans les mairies de quartier de Saint-Florent et de Goise-Champommier-Champclairot et sur le site Internet de la DRIRE des documents d'élaboration du projet (rapport de présentation établi par la DRIRE Poitou-Charentes qui sera complété au fur et à mesure de leur constitution par une carte d'aléas et une carte des enjeux, un projet de règlement...) et d'un registre pour les observations du public,
- organisation de réunions du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC, lieu de discussion et d'échanges d'information entre riverains, élus locaux, administration, l'entreprise dite « SEVESO » et les autres entreprises concernées) afférant à l'établissement SIGAP.
- organisation d'au moins une réunion publique d'information,

Le bilan de la concertation sera adressé aux personnes et organismes associés et tenu à la disposition du public en mairie et sur Internet. Il sera joint au dossier mis à l'enquête publique, qui devrait débiter en fin d'année 2010 pour se terminer début 2011.

Le projet d'arrêté de prescription de PPRT détermine en outre :

- le périmètre d'étude,
- la nature des risques pris en compte,
- les services instructeurs,
- la liste des personnes et organismes associés ainsi que les modalités de leur association à l'élaboration du projet.

La stratégie du PPRT consiste à imposer des mesures de protection et de préventions des activités de SIGAP-Ouest afin de limiter au maximum le périmètre de prévention ainsi qu'à libérer au fur et à mesure l'espace autour de l'industrie concernée par les mesures d'urbanisme afin d'assurer une meilleure sécurité des populations riveraines.

Par conséquent, dès le début du mois d'avril, l'ensemble des documents d'élaboration du PPRT sera consultable en mairie de quartier (à ses horaires d'ouverture) et sera accompagné d'un registre dans lequel les citoyens pourront consigner leurs remarques et poser leurs questions aux services de l'Etat.

Questions et réactions des conseillers :

- Il y a quelques années, il avait été question que l'entreprise SIGAP-Ouest quitte le territoire, est-ce toujours d'actualité ?

Ce déménagement n'est pas d'actualité. Dans tous les cas, si l'entreprise se déplaçait, la législation est la même sur l'ensemble du territoire national, l'élaboration d'un PPRT s'imposerait de la même manière. SIGAP-Ouest a aujourd'hui la particularité d'avoir gagné des zones urbanisées, suite à l'étalement urbain.

- Le projet « Niort Terminal », qu'on qualifie de base arrière du port de La Rochelle va-t-il resté implanté dans le périmètre de 400m ?

Ce projet est également évoqué lors des réunions de concertation. Sur cette partie du site Niort Terminal, il n'y aura que très peu d'activités humaines et de manière très ponctuelle.

- L'entreprise Arizona Chemical qui est implantée dans ce périmètre est également classée à haut risque. Les effets cumulés sont-ils pris en compte dans le PPRT ?

La présence de l'entreprise Arizona Chemical dans le périmètre de 400m est bien entendu prise en compte dans l'élaboration du PPRT.

- Comment est pris en compte le stockage du trifluorure de bore (gaz toxique et incolore de formule chimique BF₃) ?

Ce gaz n'est plus stocké sur le site de SIGAP-Ouest.

En conclusion, Pascal LACROIX précise qu'à l'issue de l'enquête publique, le PPRT sera annexé au Plan local d'urbanisme de Niort. Des mesures de prévention pour répondre aux normes de sécurité seront imposées pour l'ensemble des entreprises situées dans le périmètre.

2/ Point sur les projets des groupes de travail

1/ Vivre ensemble

1) Bilan du projet « Quartier en Fête » avec les 2 porteurs du projet : Mathieu JACQUEMIN (LP G Barré) et Nicolas LEROY (CSC Champclairot).

Bilan en annexe à ce compte-rendu.

2) Point sur la Course de Goise (20/03)

La course s'est bien déroulée. Côté financement du projet, le Conseil de quartier a financé 150 € de création graphique.

3) Projet Nuit blanche en couleurs

Le financement du projet par le Conseil de quartier atteindra 850 € de prestations artistiques (groupes de musique et encadrement de l'atelier peinture).

Marylène FOURNIER rappelle que cet événement « Nuit blanche en couleurs » se déroule vendredi 26 mars à partir de 20h30 au CSC de Goise-St Florent.

4) Projets à venir ? Compte-rendu de la dernière réunion

La commission vivre ensemble a choisi le thème du sport pour imaginer 3 projets lors de 3 journées à partir de la rentrée scolaire prochaine :

- une course rallye cycliste,
- un défi ping-pong en plein air (sur les tables de ping-pong des 4 aires de jeux du quartier)
- une course de roller, qui pourrait être le premier événement, en octobre-novembre prochain.

Pour le moment, il ne s'agit que d'idées, tout reste à faire, à créer,... La Direction de la Vie Participative indique qu'il sera envisageable de travailler sur ces projets en relation avec le service des sports de la ville et qu'il sera important d'envisager des partenariats avec les clubs existants sur le territoire.

Enfin, un point est réalisé sur l'avancée des travaux de création artistique de la Compagnie du Sablier qui poursuit ses activités sur le quartier en lien avec le CSC de Champclairot-Champommier. Les prochaines dates à retenir :

- 20 avril, réunion au CSC
- 25 mai, apéro partagé et prolongé : la commission vivre ensemble souhaite tenir une part entière dans l'organisation de ce temps convivial.

Suite à ce compte-rendu, les conseillers de quartier lancent un débat sur les missions et activités du Conseil de quartier dans l'animation des quartiers. Il s'agit bien souvent d'organiser des événements pour créer du lien social, être à l'origine de la rencontre. Mais le rôle du Conseil de quartier dans le domaine de l'animation ne devrait-il pas se limiter à être force de proposition, à être à l'initiative de certains événements montés en partenariat avec les structures, associations, organismes présents sur le territoire. Il est proposé de prendre le temps lors d'une prochaine réunion de relancer ce débat.

2/ Vie quotidienne

- Retour de fiches de proximité :

* **Implantation de 4 tables de ping-pong sur les 4 aires de jeux du quartier** (Secteur CSC de Goise-St Florent-Massujat, Aire de jeux de Champommier, Square G Clopeau-Champclairot et bassin d'orage de l'avenue de Limoges) : vote du financement de 8 800 € sur les crédits de quartier, la pose sera réalisée par la régie des espaces verts d'ici l'été. La participation financière est validée par les conseillers.

* **Rue G Lasseron** : Revêtement trottoirs : cette demande est entre autres justifiée par la proximité du foyer des Genêts qui accueille de nombreuses personnes à mobilité réduite. Une fiche de proximité est rédigée pour la prise en charge du dossier par les services techniques.

* **Rue Gaillard / Abbé de l'Épée** : les rues A Texier et F Gaillard sont maintenant passées dans le domaine public de la ville. Le dossier a par conséquent été relancé auprès du bureau d'études des espaces publics.

Une phase de concertation est maintenant envisagée avec l'ensemble des riverains du secteur.

3/ Zone de Champommier

* D'ici quelques semaines, il va être mis en place une information concertation auprès des riverains de la rue Champommier afin de recueillir leur avis sur la proposition de marquage des places de stationnement sur le tronçon entre la rue F Buisson et la rue des Fiefs.

* Rue Champommier, passage derrière la piscine : vote du financement de 10 000 € sur les crédits de quartier pour aménagement le passage entre la rue de Champommier et la Mairie de quartier afin qu'elle soit accessible aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes,... La participation financière est validée par les conseillers.

* Une réunion avec les différents partenaires concernant l'espace devant le lycée est prévu le 30 mars avec l'ordre du jour suivant : poser la problématique et envisager une méthodologie de travail entre tous les partenaires sur le sujet (Education nationale, Région, CG79, CAN, Ville). Un compte-rendu de cette réunion sera réalisé lors du prochain Conseil de quartier.

4/ Aire de jeux de Massujat

* Lancement des travaux le 1er mars pour l'aire de jeux de 2-6 ans, pour une durée de travaux de 8 semaines.

Le projet d'habillage de la porte d'entrée par les enfants inscrits aux activités périscolaires avec l'animateur-plasticien du CSC de Goise-St Florent est en bonne voie.

* Compte-rendu de la dernière réunion :

Le groupe de travail mène actuellement des réflexions sur l'aménagement de la 3ème tranche, plus légère à mettre en œuvre que la 2^{ème} : la Direction de la Vie Participative va recueillir l'avis des services techniques sur la faisabilité de ce projet.

Amaury BREUILLE réagit sur la proposition présentée sur le plan pour l'implantation d'un terrain à bosses réservé aux vélos interdit aux véhicules motorisés : faire appliquer une telle interdiction (aux 2 roues motorisées) s'avère très complexe à mettre en œuvre et ce terrain risque, s'il est utilisé par des 2 roues motorisées de poser des problèmes de cohabitation d'usages avec les riverains et les usagers de l'aire de jeux. Amaury BREUILLE émet par conséquent un avis réservé sur cette proposition.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- Il est demandé de remettre de la lumière sur l'aire de jeux de Champommier mais en excluant le boulo-drome.

Réponse de la Direction de la Vie Participative : cette demande a déjà été transmise au service de l'éclairage public.

5/ Ecologie urbaine

Point sur les projets TECIVERDI :

* **la bonne paire** : le projet de concours-photo d'arbres remarquables est repris par la Presse locale (Nouvelle République) pour 5 jours et 5 arbres. Chaque photo sera proposée avec 3 noms de rues de Niort, dont le bon.

* **les haies du golf** : ce projet avance également, le contact a été pris avec les techniciens. Il s'agit de proposer une visite du golf pour y faire découvrir le lien créé par les techniciens du golf entre l'aménagement de ce type d'espace et les techniques paysagères. Un partenariat avec le lycée horticole de Niort est en cours, une option « jardinier de golf » étant proposée aux élèves dans cet établissement. A priori la date retenue pour cette visite pourrait être le 18 juin (à confirmer).

* **Les maisons en bois** : le service urbanisme de la ville a communiqué aux membres du groupe de travail une liste de 7 maisons en bois situées à Niort. Les membres vont maintenant contacter les propriétaires pour mettre en place un système de visite. Aucune date n'est encore arrêtée.

* **A la découverte des arbres fruitiers** : le projet, pour avoir une cohérence est ajourné au mois de septembre/octobre, au moment où la fructification est entamée et où la reconnaissance des fruits est possible.

* **le Marché sylvestre** : le groupe de travail a contacté différents organismes (ADEME, le Groupement départemental forestier,...), associations (les amis des oiseaux, le Chaleuil pour ses artisans de vannerie,...), artisans et commerçants (l'univers du poêle,...),... et une quinzaine d'exposants sont en prévision.

Les membres du groupe de travail insistent sur le fait que toute personne intéressée et disponible peut encore rejoindre le groupe pour l'organisation de cette journée.

Il est prévu d'annoncer le prochain troc-plantes qui aura lieu le 17 octobre.

Afin de financer le projet il est proposé de voter une enveloppe financière maximum de 3500 €. Les conseillers de quartier valident à l'unanimité cette participation, à condition qu'il soit envisagé une communication spécifique du Conseil de quartier lors de cette journée (stand dédié ?), dans la logique d'un « retour sur investissement ».

Enfin, un dernier point est réalisé sur les dernières réunions de la commission inter-quartier « Pistes cyclables » : les membres de cette commission continuent à travailler sur les contresens cyclables dans la ville et il a été effectué récemment la présentation du schéma directeur cyclable (axes principaux).

6/ Point sur le budget du Conseil de quartier de 2010

Ce point est présenté sous réserve du vote du budget municipal (le lundi 29 mars, 18h).

Investissements	Fonctionnement
Disponible : 100 000 €	Disponible : 50 000 €
<p>Votés :</p> <p>Revêtement derrière piscine : 10 000 €</p> <p>Tables ping-pong : 8 800 €</p> <p>Total : 18 800 €</p>	<p>Votés :</p> <p>CSC Goise-St Florent (Course) : 150 €</p> <p>CSC Goise St-Florent (nuit blanche) : 860 €</p> <p>Total : 1010 €</p>

4/ Informations et questions diverses d'actualité

1/ Rencontres nationales de la démocratie locale à Grenoble

Du vendredi 28 au samedi 29 mai 2010

Organisées par l'Adels, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, les Rencontres nationales de la démocratie locale constituent un temps de partage d'expérience, d'échanges, de débats,... en présence d'élus, de conseillers ou membres d'instances de démocratie participative, de techniciens de collectivités territoriales,... Ce temps de rencontre fait partie intégrante du programme de formation proposée aux conseillers de quartiers.

Cette année, le thème retenu est la démocratie locale hors les murs, la prise de pouvoir par les citoyens sur leur cadre de vie comme première étape de la transformation sociale. Le programme détaillé est déjà consultable sur le portail de l'Adels : www.adels.org et sur <http://12rencontres.wordpress.com/>.

Informations pratiques :

- 3 conseillers par quartier (avec une priorité pour les membres des bureaux et les conseillers qui n'y sont jamais allés)
- départ jeudi 27 mai à 15h et retour samedi 29 dans la soirée (vers 23h)
- Voyage en train et hébergement pris en charge par les crédits de fonctionnement.

Pour le moment Marylène FOURNIER et Thierry WELTER sont inscrits pour le Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot. Il reste par conséquent une place ; toute personne intéressée pour participer à cet événement peut contacter Bénédicte GABRIEL dans les meilleurs délais.

2/ Thèmes retenus pour la formation

1) Développement durable et Agenda 21

- 1er temps de formation :

Samedi 26 juin, 14h à 17h, au Théâtre Jean Richard : « Ma planète se meurt ». Ce spectacle, proposé par la Compagnie Entrées de jeu, consiste en une sensibilisation au développement durable sous forme de théâtre-forum.

Tous les conseillers de quartier recevront une invitation prochainement et un système d'inscription sera mis en place.

- Il est également prévu une formation sur le thème de l'Agenda 21 et le développement durable plus spécifique, proposée en priorité aux membres des commissions environnement, cadre de vie et Agenda 21 et qui serait délivrée par le Directeur Général Adjoint et la Responsable de la Direction Agenda 21 de la ville de Niort.

2) Conduite de réunion, gestion des situations de conflit et prise de parole en public

Les organismes de formation sont actuellement consultés pour aboutir à une proposition spécifique de formation pour les conseillers de quartier sur l'ensemble de ces domaines. Ces temps de formation, qui dureront au maximum 3 demi-journées, devraient être proposés à partir de la rentrée prochaine.

Enfin, plus généralement sur les demandes en formation concernant la méthodologie du cheminement d'un projet, sur les différents dispositifs plans stratégiques des collectivités locales et les finances publiques, il apparaît plus approprié de mettre en place des modules de formation systématiques lors de chaque renouvellement des conseils de quartier, en début de mandat.

3/ Information Projets Téciverdi des Conseils de quartier

A l'occasion de Téciverdi, les Conseils de quartier proposent des actions au sein de leur quartier et au-delà. Afin de tisser le lien entre les 9 conseils de quartier de la ville, la Direction de la Vie Participative a souhaité assurer une information sur les actions organisées dans ce cadre. Voici les prochaines dates à retenir :

Conseil de quartier de Souché :

* Samedi 1er mai : 15h > 19h, « Aux Arbres Souchéens : L'arbre à musiques » déambulation musicale. Départ du Fief Chapon (rue André Gide).

* Vendredi 28 mai : 18h > 20h, « Aux Arbres Souchéens : L'arbre à histoires », les arbres racontés par les enfants. Ecole maternelle Mermoz.

Conseil de quartier du Centre-Ville :

* Samedi 5 juin : 11h > 20h, « D'un arbre à l'autre » Espace Tartifume.

Conseil de quartier de St Liguire :

* Samedi 12 juin : à partir de 10h, « L'arbre à tricot », A vos aiguilles ! L'arbre s'habille de laine. Ecole Aggrippa-d'Aubigné.

Enfin, plus généralement, toutes les initiatives citoyennes, qu'elles soient portées par les Conseils de quartier, par d'autres organismes ou des individuels, sont consultables sur le portail www.teciverdi.fr.

4/ Foire Expo à Niort : 1^{er}-9 mai à Noron « Destination Bois »

La Direction de la Vie Participative rappelle les dates de cet événement annuel organisé par la Ville de Niort et qui aura pour thème le bois.

Le programme est consultable sur le site web : www.foireexpo-niort.com.

5/ Commission Pistes cyclables et VELORUTION

La 4^{ème} VELORUTION donnera place aux enfants (projet monté en lien avec le Conseil municipal enfants). Rendez-vous samedi 27 mars, pour un départ à Goise-Champommier-Champclairot à 10h sur le parking devant le lycée Paul Guérin et pour rejoindre le reste du groupe des vélorutionnaires en bas de la Place de la Brèche.

La dernière pour la saison 2009-2010, la VELORUTION 5 aura lieu le samedi 19 juin : La VELORUTION fête sa 1ère année d'existence. La thématique retenue est la « VELORUTION culturelle ».

6/ Dates des prochains Conseils municipaux et de la CAN

Séances du conseil municipal, 18h :

- Lundi 29 mars (vote du budget primitif)
- Lundi 26 avril
- Lundi 31 mai
- Lundi 5 juillet

Séances du conseil de la CAN, 17h30 :

- Lundi 12 avril, Centre de Rencontre de Noron
- Lundi 17 mai, Salle des Fêtes de Mauzé-sur-le-Mignon
- Lundi 28 juin, Salle Polyvalente de Vouillé

La séance est levée à 23h30.